

ERRATUM - Annule et remplace - Permanences des élus dans les quartiers - Semaine du 27 janvier au 2 février 2025

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

Mardi 28 janvier, de 17h à 18h :

Monsieur Jean-Charles MARASSE, *Conseiller Municipal*

Espace de la Porte Saint Jacques, 2 place de Soëst

Vendredi 31 janvier, de 10h à 11h30 :

Madame Rachida BOUDADI, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

Samedi 1er février, de 11h à 12h :

Monsieur Dominique DEHARBE, *Conseiller Municipal Délégué auprès de M. le Maire en charge de l'Adaptation aux changements climatiques*

Salle Multi-activités Marie-Louise Fautsch, 13 rue Grégoire Pierre Herluison

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr